



HAL
open science

Introduction à la méthodologie de la recherche en linguistique théorique et descriptive : l'exemple du cours magistral “ systèmes linguistiques ”

Corina Veleanu, Jim Walker, Adam Renwick

► To cite this version:

Corina Veleanu, Jim Walker, Adam Renwick. Introduction à la méthodologie de la recherche en linguistique théorique et descriptive : l'exemple du cours magistral “ systèmes linguistiques ”. Metodologia da pesquisa em linguística teórica, descritiva e experimental, EDUFRRN, pp.58-103, 2024, 10.21680/978-65-5569-492-5_cap02 . hal-04763313

HAL Id: hal-04763313

<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-04763313v1>

Submitted on 1 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction à la méthodologie de la recherche en linguistique théorique et descriptive :
l'exemple du cours magistral « Systèmes linguistiques »

Corina Veleanu, James Walker, Adam Renwick

CeRLA - Centre de Recherche en Linguistique Appliquée

Université Lumière Lyon2

I. Contexte institutionnel

Cet article représente la synthèse de cours magistraux enseignés pendant quatre ans à des étudiants inscrits au deuxième semestre de la première année de licence à la Faculté de Langues de l'Université Lumière Lyon 2. Le deuxième semestre fait suite au Portail « Langues » qui occupe le premier semestre de la première année de licence. Le Portail a pour but de permettre aux lycéens qui ont obtenu leur baccalauréat de se familiariser avec les connaissances et les compétences requises pour suivre une formation supérieure en langue vivante et des études supérieures, notamment en ce qui concerne les méthodes de travail. Ce tronc commun vise aussi à permettre aux étudiants de confirmer l'orientation de l'étudiant (LLCER ou LEA) ou de leur laisser le choix de changer d'avis. L'acquisition de la maîtrise orale et écrite des langues reste essentielle dans les deux mentions LEA et LLCER, alors que l'objectif final est différent. Le Portail est commun à toutes les langues enseignées comme spécialités à Lyon 2 dans les filières « Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales » (LLCER) dont les langues disponibles sont : allemand, anglais, arabe, espagnol, ainsi qu'à la mention « Langues étrangères appliquées ». La mention de licence LEA est tournée vers les domaines de l'entreprise, où la pratique d'un minimum de deux langues étrangères est requise, l'anglais étant obligatoire. Les langues proposées en LEA sont : allemand, anglais, arabe, espagnol, portugais, italien, chinois. Il existe six parcours au choix : anglais-allemand, anglais-arabe, anglais-chinois, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-portugais.¹ Ce premier semestre est suivi, ainsi, par les futurs spécialistes d'une seule langue (LLCER) et par les futurs étudiant.es de la filière Langues étrangères appliquées. Les pré-requis obligatoires pour le public cible contiennent un niveau minimum B2 sur l'échelle européenne de maîtrise d'une (LLCER) ou de deux langues étrangères dont l'anglais pour la filière LEA, ce qui signifie un très bon niveau au baccalauréat. Le niveau C1 ou C2 en français est demandé pour les candidats non-francophones. Trois langues sont proposées aux débutants : le chinois, l'arabe et le portugais. Les pré-requis recommandés mettent l'accent sur des séjours de moyenne durée en pays étrangers, des habitudes de lecture de la presse en français et en langue étrangère, un bon niveau en littérature, histoire et géographie. Aussi, un goût pour les langues et la communication et un intérêt pour la lecture et la connaissance des sociétés sont des atouts importants pour les filières de langue (LLCER, LEA)². La licence

¹ <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/licence-mention-lea-langues-etrangeres-appliquees>

² <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/licence-1-portail-12-langues#admission>

LEA offre une formation pluridisciplinaire aux étudiants qui souhaitent intégrer des entreprises ayant une activité internationale dans des domaines variés : la traduction, l'interprétation, la documentation et la communication multilingue, l'import-export, les relations commerciales, le droit des affaires, etc.³ Cette formation est parachevée par des stages à l'étranger et des séjours d'études à l'international en 3ème année pour professionnaliser les étudiants. La licence LLCER prépare les étudiants à accéder à des masters variés qui les conduiront aux métiers de l'enseignement des langues, aux métiers de la traduction, aux concours administratifs, aux métiers de la communication et de la culture. Après un premier semestre Portail où tous les étudiants inscrits à la Faculté de Langues ont suivi des cours magistraux et des travaux dirigés en langues appliquées, langues et langages, littératures et idées, mondes contemporains, latin ou grec, technologies de l'information et de la communication, au second semestre de la première année les étudiants qui ont choisi de poursuivre leurs études avec une licence LEA suivent des cours magistraux et des travaux dirigés en langue orale, perfectionnement linguistique, société, cultures et institutions, chinois ou portugais ou technologies de l'information et de la communication, systèmes linguistiques et culturels.

II. Contenu du cours magistral « Systèmes linguistiques »

Pour les étudiants qui ont fait le choix de la mention « Langues étrangères appliquées », le cours magistral « Systèmes linguistiques » est enseigné par une équipe de deux collègues enseignants-chercheurs et il représente le dernier cours qui dispense des connaissances de linguistique théorique et descriptive de leur cursus et dont le but est aussi de les préparer aux cours de traduction et langue appliquée qui suivront en deuxième et troisième année de licence. Les deux parties qui structurent ce cours sont, d'un côté, l'enseignement de notions de morphologie et de syntaxe, de phonétique et de phonologie et, de l'autre côté, des notions de pragmatique, sémantique, sociolinguistique. Ce cours représente aussi une occasion pour les étudiants en première année LEA d'approcher le monde de la recherche linguistique théorique, après avoir reçu des notions de recherche en linguistique appliquée lors du cours magistral « Langues appliquées » dispensé au cours du premier semestre – Portail. Les supports pédagogiques employés sont variés : présentations PowerPoint, documents vidéos, podcasts, articles de recherche, articles de presse mis à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle du cours. Une partie des séances sont enseignées en anglais.

1) La partie « morphologie et syntaxe »

Cette partie est une introduction à la linguistique descriptive des langues en contraste avec la linguistique prescriptive. Une approche historique est utilisée pour la première séance commune lors de laquelle sont introduites les notions de familles de langues et d'évolution linguistique, de systèmes d'écriture et de diversité du paysage linguistique sur la planète. Nous privilégions une méthode dynamique de partage des notions d'abord à travers des questions que nous posons aux étudiants et qui les incitent à trouver des possibilités de réponse avant de leur fournir les informations linguistiques provenant des sources bibliographiques. Ainsi, pour éveiller leur curiosité linguistique et pour construire un dialogue avec les étudiants qui servira de base communicationnelle tout au long de ce cours, lors de la première séance les étudiants sont confrontés avec des questions du type : « pourquoi pensez-vous que ce cours est intitulé « systèmes linguistiques » ? », « qu'est-ce qu'un système ? »,

³ <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/licence-1-portail-12-langues#admission>

« qu'est-ce qu'une langue ? », « qu'est-ce que le langage ? », « quelle est la différence entre « langue » et « langage » ? », « comment les êtres humains communiquent-ils ? », « est-ce que d'autres espèces peuvent aussi communiquer ? », « qui communique sur cette planète ? », « qu'est-ce que la communication ? », « qu'est-ce que la diversité ? », « comment est-il possible de parler si rapidement sans faire de fautes ? », « pourquoi mon enfant apprend-il une langue avec plus de facilité que moi-même ? », « pourquoi la phrase « Je ride sur le parking avec mon skateboard avant manger des chicken nuggets et un milk-shake' » est-elle française et non pas anglaise ? », « pourquoi ne puis-je pas comprendre Shakespeare ? », « pourquoi ma grand-mère ne peut-elle pas me comprendre ? », « pourquoi dois-je apprendre en anglais la prononciation de la reine d'Angleterre, alors que je ne veux pas rencontrer la reine ?! », « est-ce que les Français sont vraiment mauvais en langues ? », etc. Ensuite, pour sensibiliser les étudiants à la question de la différence linguistique formelle et des relations de parenté entre les langues, et, ainsi, les initier à la recherche en linguistique contrastive, on leur propose un exercice qui consiste d'abord dans un temps d'observation d'un tableau de trois mots (*cheval, chien, chat*) déclinés sur six langues différentes pendant lequel on demande aux étudiants de trouver combien de langues sont représentées dans le tableau :

A	B	C	D	E	F
hest	hest	häst	mah	ma	horse
hund	hund	hund	gau	gou	dog
kat	katt	katt	maau	mao	cat

Cet exercice permet de découvrir empiriquement les similarités et les différences entre des mots appartenant aux langues germaniques danois, norvégien, suédois et anglais, ainsi qu'en mandarin et cantonais. Les relations de parenté entre les langues et les langues en tant qu'organismes vivants sont les sujets abordés par la suite, étant introduits les concepts de familles de langues, langue-mère, langue-fille, linguistique historique, linguistique diachronique. La question de l'origine commune de plusieurs langues est aussi exemplifiée à travers un exemple, et plus précisément le nom commun « sucre » et ses traductions en neuf autres langues (arabe, swahili, anglais, polonais, néerlandais, yiddish, polonais, italien, indonésien, hongrois). Ceci ouvre la voie vers des questions plus abstraites, comme la question de l'arbitraire du signe linguistique et de la triade langue-langage-parole, ainsi qu'à l'évocation de l'œuvre de Ferdinand de Saussure. Ensuite, la question du statut des langues et des dialectes est évoquée, pour être approfondie plus tard durant le semestre. Cette problématique linguistique et politique introduit les sujets des langues minoritaires et des langues en dangers, qui seront aussi traités plus en détail pendant une autre séance. Aussi, les questions des emprunts et des néologismes sont mises en lumière, à travers des exemples concrets de termes d'origine franco-normande en anglais dans les domaines de l'administration, de la religion, du droit, de l'armée, de la mode, de la gastronomie, etc. Des correspondances au niveau sonore sont aussi montrées à l'intérieur d'une seule et même famille de langues, les langues romanes, en prenant comme exemples les nomes communs « cent », « ciel », « cerf », « cire » en sarde, italien, romanche, espagnol et français. L'alphabet phonétique international est présenté, ainsi que les mécanismes de la production de la parole. Différents systèmes d'écriture sont aussi évoqués (latin, grec, sémitique, cyrillique, arménien, géorgien, chinois, cunéiforme, hiéroglyphique, maya), ainsi que leur évolution. Une fois achevée cette introduction aux divers angles sous lesquels l'étude des langues peuvent

être abordés, la langue anglaise a été choisie pour l'année universitaire 2020-2021 afin d'offrir un exemple d'analyse descriptive linguistique. Les étudiants reçoivent des exemples concrets de recherches linguistiques qui sont proches de leurs centres d'intérêts, comme, par exemple, une étude qui montre que les adolescents britanniques n'utilisent que 12 682 mots alors que les personnes dans la tranche d'âge 25-34 ans emploient 21 391 mots⁴, ou une autre analyse datant de l'année 2000 et qui démontre que 70% des Américains sont analphabètes fonctionnels, étant incapables de reconnaître l'ironie, et que, à la fin du lycée, les jeunes américains possèdent un vocabulaire de 6000 mots alors qu'en 1950 un lycéen ayant fini ses études secondaires possédait 12 000 mots dans son vocabulaire. A partir de ces constats, la question « qu'est-ce qu'un mot ? » est posée et qui introduit la discussion sur les notions de lexème, morphème, règles morphologiques, dérivation et flexion, affixes, préfixes, suffixes, conversion, composition, amalgamation, siglaison, acronymie, emprunts. L'étude de la forme des mots et des parties des mots mène à l'étude de la forme de phrases et des parties syntaxiques simples et complexes. La première question qui arrive est « qu'est-ce qu'une règle grammaticale ? », et qui introduit les notions de linguistique prescriptive et descriptive. Ensuite, il est examiné l'importance du problème de l'acquisition du langage chez l'enfant, selon la théorie de Noam Chomsky, pionnier de cette idée de la grammaire universelle innée⁵ ; les étudiants sont familiarisés avec l'approche structurale du langage humain⁶. Des notions de psycholinguistiques sont introduites également, à commencer par la différenciation entre le langage des êtres humains et les systèmes de communication d'autres espèces animales, notamment par les recherches du linguiste-anthropologue Charles F. Hockett qui a identifié des traits caractéristiques spécifiques au langage humain et qui le distinguent de la communication animale⁷. Un autre exemple de recherche dans le domaine de la psycholinguistique est celui de Richard M. Warren⁸ qui a étudié ce qui se passe lorsqu'un son extérieur au mot remplace inopinément le son qui devrait être entendu lorsqu'un mot est prononcé, alors que les personnes qui écoutent croient qu'elles entendent le son qui est en fait absent.

2) La partie « pragmatique, sociolinguistique »

Cette partie s'intéresse aux relations entre langues et sociétés, aux langues en contact, au statut politique des langues, ainsi qu'aux relations entre langues et locuteurs et aux stratégies de communication. A partir de la synthèse faite par Catherine Kerbrat-Orecchioni : « La linguistique a pour objectif de décrire les langues, envisagées soit « en elles-mêmes et pour elles-mêmes », soit dans les relations que le système entretient avec des instances externes, qui sont essentiellement de deux ordres : les processus cognitifs d'une part, et le contexte socioculturel d'autre part. » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 35)⁹, nous avons souhaité offrir aux étudiants un aperçu des relations entre les systèmes linguistiques et des instances socio-culturelles extra-linguistiques et, de cette manière, les initier aux questions posées en sociolinguistique et en pragmatique. Il est apparu important de signifier aux étudiants quels

⁴ <https://www.femalefirst.co.uk/parenting/teenagers-623.html>

⁵ https://www.lecerveau.mcgill.ca/flash/capsules/outil_rouge06.html

⁶ <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2003-1-page-11.htm>

⁷ https://www.open.edu/openlearn/ocw/pluginfile.php/619579/mod_resource/content/1/e854_1_design_features_of_language.pdf

⁸ Warren, R.M. (1970). "Restoration of missing speech sounds". *Science* 167: 392–393

⁹ Catherine Kerbrat-Orecchioni, « Système linguistique et ethos communicatif », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 38 | 2002, document 1, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 05 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/540>

sont les domaines de l'étude de langue et du langage qui sont visés davantage par les influences culturelles :

« Selon les aspects de la langue auxquels on s'intéresse, les considérations culturelles sont plus ou moins « incontournables » : on peut y échapper sans dommage si l'on s'occupe du système phonologique (on ne voit guère par exemple ce que la culture a à voir dans le fait que la langue considérée ait ou non retenu comme pertinente l'opposition sourd/sonore), ou de la plupart des composantes du système grammatical, comme l'ordre des mots ou les phénomènes d'accord — en revanche, le système des formes temporelles, aspectuelles ou modales n'est pas sans refléter certaine « vision du monde » propre à la communauté parlante. » (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 36)

A titre d'exemple, nous avons utilisé la conférence « Grammar, Identity, and the Dark Side of the Subjunctive » prononcée par Phuc Tran, enseignant de langues classiques et d'allemand aux Etats-Unis, à TEDxDirigo. Dans son intervention, Phuc Tran explique sa démarche de recherche active dans le domaine de la linguistique contrastive anglais-vietnamien, et plus particulièrement dans le domaine des temps verbaux, avec un accent particulier sur la construction des phrases conditionnelles hypothétiques qui est impossible dans la langue vietnamienne qui est sa langue maternelle mais qui existe bel et bien en anglais. Cette impossibilité, explique-t-il, a été bénéfique pour ses parents immigrés aux Etats-Unis et qui ne parlaient pas anglais, car cela leur a évité d'imaginer ce que leur vie aurait pu être si la guerre ne les avait pas chassés de leur pays natal et ils ont pu faire face de manière immédiate aux nouvelles réalités de leur pays d'accueil. En même temps, Phuc Tran déplore l'absence de cette possibilité d'expression en vietnamien, et qu'il considère comme essentielle au développement de l'imagination.

Un autre exemple est constitué par les recherches de l'éminent linguiste Claude Hagège dans le domaine des langues rares et qui, dans son *Petit dictionnaire amoureux des langues*¹⁰, met en lumière différentes façons de voir le monde à travers l'étude linguistique descriptive. La langue navajo, pour n'en citer qu'une, qui est la langue de l'Amérique du Nord avec le plus grand nombre de locuteurs, a même contribué à la victoire des Alliés dans Seconde Guerre Mondiale : il s'agit d'un service rendu à l'Etat américain par des chiffreurs navajos grâce aux caractéristiques de leur langue maternelle - exotisme, certaines particularités grammaticales et lexicales uniques. Parce que tous leurs messages confidentiels étaient facilement décryptés par les Japonais, les Américains ont eu recours aux « code-talkers » navajos qui ont chiffré les messages secrets de l'armée américaine suivant les règles de la langue navajo, ce qui a rendu par la suite ces messages indéchiffrables aux ennemis. La langue navajo se caractérise par une grande précision de ses nomenclatures, par une sensibilité de la perception du monde bien différente et beaucoup plus minutieuse que celle des autres langues : il existe, par exemple, des formes distinctes pour les 225 classes entre lesquelles sont repartis les objets de l'univers quand ils ne sont pas en mouvement. Pour sensibiliser les étudiants à l'importance de la recherche dans le domaine de la description des langues, d'autres exemples ont été donnés pendant la partie du cours dédiée aux langues en danger, car, pour parler à nouveau avec Claude Hagège : « Tant il est vrai que l'étude des langues nous apprend à embrasser la diversité des modes d'appréhension du monde: ce qui paraît insignifiant aux uns est capital

¹⁰ Claude Hagège, *Petit dictionnaire amoureux des langues*, Plon/Odile Jacob, 2009,

pour les autres, ce que la langue des uns ne mentionne même pas, celle des autres en décrit sans répéter les plus menus détails. » (Hagège, 2009 : 380)

La description des langues autochtones est reliée aussi à la problématique de la diversité linguistique qui a fait naître l'Atlas UNESCO des langues en danger¹¹ dans le monde dont le but est de « susciter une prise de conscience de la part des autorités, des communautés de locuteurs et du public en général à propos des menaces pesant sur les langues et du besoin de sauvegarder la diversité linguistique mondiale. Il a également pour ambition de constituer un outil de suivi sur l'état des langues en danger dans le monde et des tendances globales en matière de diversité linguistique. » Pour chaque langue, l'Atlas indique sa dénomination, son niveau de vitalité et le ou les pays où cette langue est parlée. On découvre ainsi que les langues autochtones représentent un facteur important à prendre en compte dans les problématiques liées à la question autochtone, et plus particulièrement dans le cadre de l'éducation, de science et des technologies, de l'environnement, des droits et libertés, de l'emploi.

En 2019, année internationale des langues autochtones¹², nous avons parlé en cours des actions de l'UNESCO pour la protection des langues menacées¹³. La crainte que la moitié des 6000 langues connues sur la planète aient disparu d'ici la fin du siècle a mené à l'appel pour la préservation des langues autochtones¹⁴ et à une résolution (Réf A / RES / 71/178) sur les droits des peuples autochtones adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). En utilisant un article de presse, nous avons montré aux étudiants que la question des langues en danger concerne les médias et toute la société :

« Les langues jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne de tous les peuples, étant donné leurs implications complexes en termes d'identité, de diversité culturelle, d'intégration sociale, de communication, d'éducation et de développement. À travers les langues, les gens participent non seulement à leur histoire, leurs traditions, leur mémoire, leurs modes de pensée, leurs significations et leurs expressions uniques, mais plus important encore, ils construisent leur avenir. »¹⁵

Grâce aux actions médiatisées de l'UNESCO, nous avons pu montrer aux étudiants quelles sont les nécessités en matière de recherche dans le domaine des langues en danger, domaine dans lequel des études de linguistique théorique et descriptive servent des objectifs sociolinguistiques comme le soutien à une politique linguistique respectueuse des langues minoritaires. Comme il est écrit dans le premier numéro *Courrier de l'UNESCO* « Plusieurs voix, un seul monde » 2019, « la plupart des langues autochtones sont en péril, alors qu'elles sont les principaux vecteurs de savoirs qui apportent des réponses originales aux enjeux

¹¹ <http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/fr/atlasmap.html>

¹² L'Article 13 de la résolution sur les droits des peuples autochtones adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies « Proclame l'année 2019, dès le 1er janvier, Année internationale des langues autochtones, en vue d'appeler l'attention sur la disparition désastreuse des langues autochtones et sur l'impérieuse nécessité de préserver, de revitaliser et de promouvoir ces langues, et de prendre sans délai de nouvelles mesures aux niveaux national et international, et invite l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en collaboration avec d'autres organismes compétents, dans la limite des ressources disponibles, à jouer le rôle de chef de file lors de cette Année internationale. » <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/RES/71/178>

¹³ <https://fr.unesco.org/IY2019>

¹⁴ <https://www.geo.fr/histoire/lunesco-appelle-a-reagir-pour-preserver-les-langues-autochtones-de-la-disparition-194393>

¹⁵ Idem note 13.

contemporains », cette menace qui pèse sur les langues étant d'abord une menace contre leurs locuteurs. Les médias jouent un rôle important dans la préservation des langues en péril ; malheureusement, les médias autochtones se voient très souvent forcés d'exercer dans l'illégalité, soit parce qu'il n'y pas de cadre législatif national, soit parce que les législations nationales ne sont pas suffisantes ou appliquées. Ainsi, le lien entre les diverses modalités d'expression sociales et la survie des langues est démontré par des exemples concrets appartenant à diverses sociétés sur tous les continents : au Canada avec la lutte des Premières Nations, en Afrique avec des pays qui s'engagent à défendre les droits des peuples autochtones, en Amérique du Sud où l'espagnol supprime des langues minoritaires avec des conséquences négatives sur les communautés qui parlent ces langues, alors que des « problématiques liées aux langues et savoirs autochtones sont évoquées aussi chez les Fidjiens dans le Pacifique, les Dong en Chine, les Samis en Laponie suédoise, les Bahima en Ouganda, les Maoris en Nouvelle-Zélande et les Mixtèques au Mexique. »¹⁶ Pour relier les domaines de la sémantique, de la polysémie, de l'anthropologie et des langues en danger, on cite l'exemple du terme « whenua » qui, dans une des langues des Maoris, signifie *terre* et *placenta*, définissant l'origine et l'identité de l'individu et désignant le début et le lien avec la mère et avec la terre qui donnent la vie. Les locuteurs de la langue Maori sont également les détenteurs de savoirs autochtones sur la pollinisation et des pollinisateurs associés à la production alimentaire. Des comparaisons sont faites avec d'autres langues autochtones qui mettent en lumière des liens entre les conditions de vie extra-linguistique et les unités de sens qui construisent les vocabulaires. La langue mi'kmaq, une langue algonquine parlée au Canada et aux Etats-Unis, est aussi présentée dans une partie de ses caractéristiques lexicales, morpho-syntaxiques, phonétiques et graphiques, pour aboutir sur le projet du dictionnaire parlant de la communauté mi'kmaq¹⁷ et qui vise le développement des ressources en lignes pour les locuteurs et les apprenant de cette langue. Chaque entrée du dictionnaire est enregistrée trois fois par trois locuteurs différents afin de préserver trois prononciations différentes, et ensuite des phrases sont également enregistrées dans lesquelles sont employées les différentes entrées, pour habituer les locuteurs à identifier et distinguer les unités lexicales dans un contexte. La question des langues en contact est abordée à travers l'histoire commune des Français du Canada en contact avec les locuteurs de la langue mi'kmaq dans la province d'Acadie au XVIIe siècle, lorsque les immigrants français ont été aidés par la population mi'kmaq autochtone à survivre des hivers très froids en leur montrant des plantes revigorantes riches en vitamine C et antipyrétiques. Grâce à ces interactions, plus de trois-cent-cinquante mots français sont entrés dans la langue mi'kmaq. Une autre langue en danger et qui est un exemple de résultats des contacts entre plusieurs langues est le yiddish, la langue-culture judéo-allemande qui fut presque anéantie par le génocide nazi qui a exterminé la majorité de la communauté juive d'Europe. Pour parler du cas particulier de cette langue germanique, et pour signifier à nouveau l'intérêt de la communauté non-linguistique aux faits de langues, nous appuyons nos propos descriptifs sur des articles parus dans de réputés journaux « généralistes » ou à spécifique extra-linguistique, comme, par exemple, *Le Monde diplomatique*. L'article d'Henri Minczeles « Yiddish, une civilisation quasi anéantie »¹⁸, publié dans le numéro d'août-septembre 2005 de ce prestigieux journal, retrace l'histoire du yiddish, langue des juifs ashkénazes, et en fait sa caractérisation pour les non-spécialistes. Au

¹⁶ <https://fr.unesco.org/courier/2019-1>

¹⁷ <https://www.mikmaqonline.org/>

¹⁸ <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/82/MINCZELES/56307>

début du XXe siècle il y avait plus de 6 millions de yiddishophones en Europe. Les émigrations dues à la misère et à l'antisémitisme ont contribué au développement du yiddish aux Etats-Unis d'Amérique. Pour commencer, on pose le cadre constitutif de cette langue issue « d'un des dialectes allemands de l'époque, le moyen haut allemand. Contrairement à l'opinion de certains linguistes, il ne s'agit nullement d'un allemand abâtardi. Chaque langue germanique utilisée actuellement a ses propres racines dans divers lieux d'outre-Rhin. Le yiddish n'échappe pas à cette règle. Il s'écrit en caractères hébraïques et se lit de droite à gauche. » (Minczeles, 2005) Ensuite, on prend en compte les statistiques lexicales du yiddish qui est « composé à 75 % de termes allemands et de 15 % de termes araméens et hébreux », pour mettre en lumière par la suite les liens existants entre le contexte socio-culturel (les persécutions des Juifs en Europe qui les ont poussés à se déplacer) et l'évolution des caractéristiques linguistiques (les mots d'origine slave, latine, anglo-américaine) de cette langue judéo-allemande. Pour parler avec H. Minczeles : « Il s'agit par conséquent avant tout d'une langue de fusion disposant d'un vocabulaire très étendu, de doublets pour un même mot, de syntaxes diverses et de locutions étrangères aussi diverses que variées. » Langue développée sur tout le continent européen grâce à la présence de ses locuteurs avant la Shoah, le yiddish apparaît comme « une langue diasporique qui possède la particularité spécifique de « fabriquer » un idiome à partir d'emprunts au voisin pour les intégrer dans sa propre langue » mais qui est dotée d'une syntaxe et d'une grammaire qui lui sont propres. Les premiers écrits datent de la Renaissance, sous la forme des romans de chevalerie, des traductions de la Bible à l'usage des femmes, etc. Aujourd'hui, le yiddish est la langue que les religieux hassidiques utilisent pour commenter les textes talmudiques, y compris les juifs marocains. C'est aussi une langue de culture qui s'est développée dans trois grands centres : la Pologne, la Russie et les Etats-Unis et qui compte de nombreux romanciers, poètes, historiens, dramaturges, journalistes, pédagogues, grammairiens, sociologues, philosophes. Quant à son destin politique, on peut citer la conférence de Czernowicz en 1908 où il fut décrété que le yiddish était une langue juive au même titre que l'hébreu, et « non plus une espèce de sabir » (Minczeles, 2005). L'année 1925 vit la création à Vilnius du YIVO - l'Institut scientifique juif - chargé de normaliser et d'uniformiser la langue, de créer des sections de sociologie et d'histoire.

Cette discussion au sujet des langues autochtones permet d'ouvrir le débat sur la question des relations qui existent entre les langues et les sociétés qui les parlent, à partir de l'ouvrage de Dominique Maingueneau, *Aborder la linguistique*¹⁹. Ainsi, on explique qu'il existe deux attitudes à travers lesquelles est abordé l'étude des langues : la première qui consiste à dire que la langue est avant tout un système qui s'explique par lui-même et que la société n'agit sur la langue que de manière indirecte, ici la sociolinguistique étant envisagée comme une discipline connexe à la linguistique ; la seconde affirme que la langue est une réalité sociale avant tout, ce qui revient à dire que la sociolinguistique est la linguistique même. Nous pouvons, ainsi, remonter aux sources des études qui ont mis les bases des recherches en linguistique au XIXe siècle et citer Antoine Meillet, qui, influencé par le sociologue Emile Durkheim, s'opposait à Ferdinand de Saussure et mettait l'accent sur le caractère social de la langue :

« une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent... [n'a] aucune réalité en dehors de la somme de ces individus... [mais] ne dépend d'aucun d'entre eux de la

¹⁹ Dominique Maingueneau, *Aborder la linguistique*, Editions du Seuil 2009

changer et... toute déviation individuelle de l'usage provoque une réaction... [qui] n'a le plus souvent d'autre sanction que le ridicule... mais, dans les États civilisés modernes, elle va jusqu'à exclure des emplois publics, par des examens, ceux qui ne savent pas se conformer au bon usage admis dans un groupe social donné. (1905) »²⁰

Les travaux du père de la sociologie ont été essentiels pour les linguistes partisans de la seconde approche de recherche.

A nouveau, le fait de citer un article paru dans une revue non-linguistique sert à montrer aux étudiants le lien indissoluble qui existe entre l'étude linguistique et les faits sociaux : « Il faut traiter les faits sociaux comme des choses » : il n'est pas si arbitraire, finalement, de retenir de l'œuvre d'Émile Durkheim ce précepte choc, tiré de son livre-manifeste *Les Règles de la méthode sociologique* (1895). Il dit bien en effet le coup de force qu'il réalise en imposant dans le monde intellectuel l'idée que nous devons être face à la société comme le physicien observant un phénomène inconnu. Nous croyons connaître le monde social, mais nous ne savons rien du fonctionnement réel des institutions, des origines du droit et de ce qui fait tenir les individus ensemble. »²¹

Suivant l'argumentation de D. Maingueneau, et sensibilisés aux valeurs contextuelles et aux différents registres de langues qui influencent nos discours grâce à une discussion libre, les étudiants découvrent par la suite les différents points d'intérêt pour le chercheur en linguistique descriptive ou en sociolinguistique à travers l'exemple « Le pote à ta sœur, c'est quand qu'i part? ». Le linguiste étudiera cette structure comme une structure grammaticale, en identifiant et en analysant sa construction syntaxique, ses parties morphologiques, son caractère interrogatoire, les temps verbaux, etc. Le sociolinguiste sera sensible au caractère incorrect de cette phrase, aux raisons de sa stigmatisation, aux locuteurs qui l'utilisent, aux situations de communication dans lesquelles elle apparaît, à son aspect oral, etc. Cette phrase servira d'accroche pour la suite de la présentation qui porte sur la conscience linguistique et sur le phénomène du contact entre les langues qui ouvre d'autres champs d'études dont les interférences linguistiques, les sabirs, pidgins, créoles, la diglossie, les politiques linguistiques et la communication bilingue. Pour commencer à parler des interférences linguistiques, nous nous appuyons à nouveau sur la recherche de C. Kerbrat-Orrechioni :

« Par exemple, Wierzbicka note (1991a : 4849) que *compromise* est neutre en anglais, alors que son équivalent allemand est frappé d'une connotation négative — mais en français, un « compromis » c'est plutôt une bonne chose (sauf s'il implique une « compromission ») : faut-il en conclure que la société française se caractérise par un à un ethos plutôt « consensuel » ? Semblablement, pour illustrer l'anti-individualisme qui règne en Corée, Underwood (1977 : 7) allègue la connotation négative du mot « individu » en coréen, mais le terme n'est guère mieux connoté en français... » (Kerbrat-Orrechioni, 2010 : 37)

Les interférences peuvent se situer à plusieurs niveaux du paysage linguistique : elles peuvent être phonétiques, morphosyntaxiques, lexicales. Ainsi, en français on peut étudier les calques

²⁰ Wald Paul, « « La langue est un fait social ». Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure. Conférence à l'Université de Tunis (décembre 1999) », *Langage et société*, 2012/4 (n° 142), p. 103-118. DOI : 10.3917/ls.142.0103. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-4-page-103.htm>

²¹ Émile Durkheim (1858-1917) - Le père de la sociologie, Xavier Molénat, Hors-série N° 6 - Octobre - novembre 2007, https://www.scienceshumaines.com/emile-durkheim-1858-1917-le-pere-de-la-sociologie_fr_21352.html

(« couvrir un évènement » de l'anglais « to cover an event »), les emprunts à différentes langues (marketing, tennis, email, pizza, corrida, bakchich, etc.) et à différents niveaux (phonétique ou morphosyntaxique). Dans les recherches portant sur la question des emprunts et des néologismes est également prise en considération la conscience linguistique des locuteurs qui joue un rôle important dans l'intégration du mot étranger ou nouveau dans la langue. Les personnes cultivées peuvent préserver certaines propriétés qu'avait le mot dans sa langue de départ, comme, par exemple, un accent « à l'anglaise », un pluriel en -i: des *soprani* au lieu de « sopranos », etc. Les personnes qui parlent plusieurs langues peuvent aussi se trouver dans différentes situations de communication. Le plurilinguisme peut résulter du besoin d'utiliser une langue véhiculaire qui représente un lien entre diverses communautés ayant leurs langues propres, comme c'est le cas du français ou de l'anglais dans nombreux pays d'Afrique ; mais langue véhiculaire ne veut pas forcément dire langue officielle d'un Etat, et l'on arrive à la question des raisons extra-linguistiques du statut d'une langue. Le linguiste Max Weinrich affirmait qu'une langue est un dialecte avec une armée et une flotte alors que Arnold van Gennepe se demandait :

« chaque dialecte n'assumerait-il pas la fonction de langue spéciale vis-à-vis de tous les autres, malgré l'absence d'une langue générale proprement dite, langue spéciale consciemment voulue telle en tant que facteur vital du maintien et de l'autonomie du groupement parlant ce dialecte ? Ce caractère serait la forme de début d'une évolution qui atteint sa forme définitive avec nos langues « nationales » d'Europe. »²²

On comprend ainsi plus aisément comment le dialecte de l'Ile-de-France ou « le français de Paris » a réussi à s'imposer en tant que langue officielle et est devenu la base du français standard d'aujourd'hui. On observe les liens idéologiques qui, existent entre le concept de « langue officielle » et le concept de « nation », tout en introduisant la problématique de la standardisation des langues. Ou, pour citer Anthony Lodge, auteur de « « Francien » et « français de Paris » »²³ :

« Dans l'histoire des langues standard, les sources de la standardisation constituent, cela va de soi, un domaine de recherche privilégié, et l'on conçoit sans difficulté l'importance qu'a toujours eu ce sujet pour les historiens du français. Cela n'a pas toujours suffi, néanmoins, à garantir la productivité des débats en ce domaine : la proximité des notions de « langue standard » et de « nation » dans l'esprit des observateurs a bien souvent empêché que la question des origines de ce que l'on appelle souvent « la langue » tout court reste à l'abri d'a priori idéologiques concernant « la genèse d'une nation ». » (Lodge, 2002 : 149)

En outre, A. Lodge montre dans sa recherche la relation étroite qui existe entre le développement de la société et l'évolution linguistique :

« ... l'urbanisation exceptionnelle de Paris durant le XIIe et le XIIIe siècles ne peut être négligée par les historiens de la langue : elle a créé un creuset linguistique immense et durable, un foyer tout indiqué pour les changements linguistiques rapides qui séparèrent progressivement le français de Paris des parlers dits « franciens » de l'arrière-pays rural. En

²² Arnold Van Gennepe, *Sur le dialecte*

²³ Anthony Lodge, « « Francien » et « français de Paris » », *Linx* [En ligne], 12 | 2002, mis en ligne le 10 octobre 2012, consulté le 22 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1296> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1296>

cela Paris n'a fait que suivre au XIII^e siècle des processus sociolinguistiques bien attestés dans de nombreuses grandes villes qui ont émergé dans le monde moderne. » (Lodge, 2002 : 171)

L'arrivée au pouvoir d'un groupe de locuteurs signifie donc souvent l'imposition de leur langue comme une variété haute dans une société qui sera en situation de diglossie. La langue dominante sera plus prestigieuse, apprise à l'école, jouira d'une structure relativement stable et sera utilisée dans les situations de communication formelles ainsi que pour écrire de la littérature. La variété basse continuera d'être employée dans les conversations familières dans des situations de communication peu contrôlées et elle sera de ce fait assez instable. Ces deux variétés peuvent appartenir à la même famille, comme ceci arrive dans les pays arabophones où coexistent l'arabe classique comme variété haute et différents arabes dialectaux qui sont des variétés basses spécifiques à tel pays ou à telle région. Il existe aussi des situations où les deux variétés n'appartiennent pas à la même famille, comme cela arrive pour l'espagnol et les langues autochtones (maya, quechua, etc.) en Amérique latine, où l'espagnol joue le rôle de la variété haute.

Le rôle des locuteurs n'est pas uniquement visible dans leurs actions de domination politique, mais aussi dans la construction des langues. Ainsi, on peut parler de la question des langues artificielles ou construites créées pour des romans et des films de *science fiction*, comme les langues elfiques construites par J. R. R. Tolkien, éminent linguiste et professeur à l'Université d'Oxford, ou le klingon de Star Trek, mais aussi de la problématique politique de la volonté de créer une langue internationale qui constitue le fondement de l'espéranto, conçue uniquement comme langue véhiculaire. Du côté des besoins de communication plus concrets, on retrouve les sabirs, des systèmes linguistiques élémentaires, « bricolés » en mélangeant et en déformant diverses langues dans les ports, par exemple, où les marins de plusieurs pays étaient obligés de communiquer pour mener à bien leur travail. Les mêmes considérations liées au champ du travail mènent à la création des pidgins, comme dans le cas des plantations coloniales d'autrefois, où les esclaves ne parlaient pas tous la même langue et les planteurs ne parlaient pas la langue des esclaves. Les créoles, qui sont de véritables langues maternelles pour certaines communautés, sont issus de la déformation d'une langue dominante, comme l'anglais ou le français par exemple, et de son mélange avec plusieurs langues africaines. Il existe différents groupes de créoles en fonction de la langue dominante: à base française (Haïti, Martinique), à base espagnole (Porto Rico), à base portugaise (Cap-Vert), à base anglaise (Jamaïque). Ce sont d'extraordinaires laboratoires pour étudier la naissance d'une langue. L'étymologie du terme « créole » nous apprend beaucoup sur l'évolution des mentalités tout en montrant aux étudiants que les mots sont porteurs d'histoire et que la recherche en diachronie et dans le domaine de la lexicographie peut s'avérer une source de découvertes qui dépassent le domaine linguistique :

« Le terme « créole » serait d'origine portugaise (« crioulo ») et désignait à l'origine celui « qui a été élevé dans le foyer domestique ». Il est probable que ce nom dérive du latin « creare » (créer, recréer) (Valdman, 1978). Du portugais, le terme passe à l'espagnol avec la colonisation des Amériques. D'après l'étymologie du terme proposée par le Trésor de la langue française informatisé (Tlfi), dans cette langue, le « crollo » désigne au départ « un espagnol de pure race [sic] né aux colonies ». On trouve le premier usage en français en 1670,

dans une lettre adressée par le gouverneur des Antilles à Colbert pour désigner une « personne de pure race [sic] blanche née aux colonies ». » (Cruse, 2012 : 3)²⁴

L'étude descriptive d'un créole peut aussi nous éclairer sur les relations entre la partie dominante et la partie dominée, et sur les jeux sociolinguistiques subtiles qui sont à l'œuvre :

« Le créole remplit dans un premier temps le rôle de pidgin : il est d'abord un langage de communication élémentaire des ordres d'un groupe à un autre parlant une langue différente. Mais il sert aussi aux esclaves, qui sont issus de différents groupes linguistiques africains, à se comprendre entre eux. L'Européen (planteur, missionnaire, etc.) est persuadé qu'il tire ses esclaves vers sa culture (il « civilise ») à travers ce qu'il considère comme un bon compromis : le « Negro-English » (ou – *Negro-French*, etc.) (Muysken, Smith, 1994). Toutefois les chercheurs caribéens savent depuis l'anthropologue cubain Fernando Ortiz que la déculturation (l'abandon de sa culture pour une autre) n'existe pas. Ces situations créent au contraire de la « transculturation », un mélange des cultures en présence duquel personne ne sort inchangé (Ortiz, 2011) : « changer dans l'échange sans se perdre », pour reprendre une expression d'Édouard Glissant (1999).

La question des politiques linguistiques ouvre le débat vers le rôle des institutions politiques obligées à gérer les problèmes engendrés par les langues en contact et à donner de différents statuts aux langues. Deux approches sont utilisées, à savoir reconnaître une pluralité de langues (Canada, Belgique, Suisse, etc.) ou imposer une seule langue officielle (France, UK, Allemagne, Italie, Portugal, etc.) Le statut de langue officielle, qui peut être légitimement utilisée dans la vie politique, l'administration et la justice, ainsi que dans l'enseignement, a des conséquences positives sur la langue choisie. Un nombre important de gens commencent à l'apprendre, ce qui mène à la « normalisation » de langue ainsi qu'à une planification linguistique: on instaure ou l'on réforme l'écriture, on constitue des grammaires, des manuels scolaires, un dictionnaire, une terminologie pour les activités scientifiques et techniques, un contrôle de la néologie lexicale, etc. Les sociétés bi- ou plurilingues sont confrontées au phénomène de la communication bilingue appelé en anglais « code switching », l'alternance des langues ou l'alternance codique et qui a lieu lorsque les locuteurs qui parlent plusieurs langues ne se contentent pas de changer de langue en fonction des situations de communication mais ils le font aussi à l'intérieur de la même situation de communication. Cette alternance a lieu au niveau du mot, du groupe de mots, de la phrase entière, même selon les phases de l'échange. On retrouve ce phénomène en Acadie, dans le Nouveau-Brunswick, à l'Université de Moncton, où les étudiants utilisent l'alternance des langues français-anglais, mais également aux Etats-Unis sous la forme de l'« ebonics », terme anglais issu d'une contraction des noms communs « ebony » (ébène) « phonics » (phonique), caractérise la variété linguistique parlée par les Afro-Américains et qui désigne aussi la langue vernaculaire dérivée de l'anglais et utilisée par la population afro-américaine. Ce sociolecte a fait couler beaucoup d'encre :

« Comment définir l'Ebonics ? Argot, dialecte, déformation linguistique héritée d'un handicap éducatif, langue vernaculaire dont les origines remontent au parler des anciens esclaves venus d'Afrique ? Sur ce point, la polémique fait rage : faut-il lutter contre l'Ebonics ou lui accorder

²⁴ Cruse Romain, « Répartition et dynamiques spatiales des langues créoles dans la Caraïbe », *L'Espace géographique*, 2015/1 (Tome 44), p. 1-17. DOI : 10.3917/eg.441.0001. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2015-1-page-1.htm>

des lettres de noblesse ? Les responsables de l'enseignement du district d'Oakland, en Californie, ont tranché : l'anglais noir, désormais officiellement reconnu, devient de facto « langue primaire », avec les conséquences suivantes : ses utilisateurs pourront être placés dans des classes spéciales, et les professeurs devront apprendre les subtilités du « Black English ». « DIALECTE SOCIAL » »²⁵

Pour ce qui est de la description de l'Ebonics, le journaliste du journal *Le Monde* propose une solution contrastive avec l'anglais :

« Mais comment parler l'Ebonics ? Voici quelques trucs simples : 1) remplacez le verbe être (to be) par un pronom « My father he richer than you » (*he* s'est substitué à *is*) : « Mon père est plus riche que toi » ; 2) Ne tenez pas compte des règles de conjugaison : « He have (has) a bike » (« Il a une bicyclette ») ; 3) Lorsque la lettre « d » suit une voyelle, supprimez-la (« good » devient « goo »), de même avec le « th » de « with » (« avec »), qui devient « wif ». Le reste à l'avenant... » (idem)

L'Ebonics est un cas d'école et montre une volonté de déstigmatiser la façon de s'exprimer des Afro-Américains et de comprendre la « base historique et culturelle » de ce sociolecte. Au sein de la communauté Afro-Américaine il y a un débat farouche entre « afroncentrisme » et la volonté d'assimilation vue comme unique garantie de la réussite socio-professionnelle. L'engouement des non-spécialistes de la linguistique pour cette question ainsi que pour la description, fut-elle partielle, de ce sociolecte qui aspire au titre de langue, en dit long sur la curiosité linguistique de l'être humain :

« En *ebonics*, *sick* ne veut pas dire «malade», mais «drôle»; un *boo* est un joint de marijuana et *dogs*, il faut le savoir, signifie «paire de baskets». Les détournements lexicaux se doublent de distorsions syntaxiques. Exemples: la double négation (*She ain't going nowhere*, littéralement «Elle ne va pas nulle part») et l'usage des verbes exclusivement à l'infinitif (*She be coming*: «Elle arrive»). »²⁶

Cette question du rôle de la langue comme facteur d'émancipation sociale, comme élément marquant de l'individu dans ses relations aux autres membres de la société nous amène vers la question de l'étude du langage dans un contexte social, qui est une des définitions de la pragmatique et dont le nom est issu du latin (« relatif aux affaires »), provenu du grec ancien *πραγματικός*, (« pratique »), lui-même dérivé de *πράγμα* (« affaire, action, événement »). La naissance de cette branche de la linguistique coïncide avec des questionnements philosophiques et qui recentrent l'activité même de la discipline de la philosophie sur son propre langage. Ces questionnements correspondent au niveau linguistique à ce que Catherine Kerbrat-Orrechioni avait identifié comme étant l'éthos communicatif et qui « renvoie 1. à certaines qualités abstraites des sujets sociaux, 2. qui se manifestent concrètement, dans leurs comportements discursifs en particulier (les acteurs ont intériorisé certaines « valeurs », qu'ils vont afficher dans leur manière de se conduire dans l'interaction) » (Kerbrat-Orrechioni, 2002 : 40) Les comportements discursifs des participants à un acte communicationnel ont été décrits dans leur valeur absolue par Paul Grice, philosophe du langage, lorsqu'il a énoncé la

²⁵ LAURENT ZECCHINI, « Ebonics, l'« anglais noir » de la discorde », *Le Monde*, 25 décembre 1996, https://www.lemonde.fr/archives/article/1996/12/25/ebonics-l-anglais-noir-de-la-discorde_3738138_1819218.html

²⁶ Pascal Dupont, 17 avril 1997, « La bataille de l'ebonics », *L'Express*, https://www.lexpress.fr/informations/la-bataille-de-l-ebonics_621850.html

théorie des implicatures et lorsqu'il a énuméré ses célèbres maximes à travers lesquelles il introduit la notion d'intention dans la communication. Pour Grice, comprendre un énoncé ne se résume pas à comprendre ce qui est dit de façon explicite. Il faut prendre en compte le contenu implicite de toute intervention dans l'acte de communication, et ceci n'est accessible que si nous comprenons l'intention du locuteur :

« Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé ». (Grice 1979 : 93)²⁷

Les maximes de quantité exigent que la contribution à l'acte de communication soit aussi informative que nécessaire et que cette contribution ne soit pas plus informative que nécessaire. Les maximes de qualité nous imposent de ne pas dire ce que nous croyons être faux ainsi que ce que nous n'avons pas de raisons suffisantes de considérer comme vrai. La maxime de relation nous demande d'être pertinents. Les maximes de manière nous conseillent d'éviter de nous exprimer de manière obscure, de fuir l'ambiguïté, d'être aussi bref que possible ainsi que d'être ordonnés dans nos discours.

La question subtile de l'implicite ainsi que le sujet de l'interaction des participants à une situation de communication sont aussi abordés par Roman Jakobson, linguiste et théoricien du langage, qui identifie les six fonctions du langage, à savoir la fonction expressive ou l'expression des sentiments du locuteur, la fonction conative ou la fonction relative au récepteur, la fonction phatique qui porte sur la mise en place et le maintien de la communication, la fonction métalinguistique qui montre que le code devient objet du message, la fonction référentielle qui s'intéresse au message qui renvoie au monde extérieur, et la fonction poétique pour laquelle la forme du texte devient l'essentiel du message. J.L. Austin et J. Searle, tous les deux professeurs de philosophie, posent les fondements de la théorie des actes de langage, selon laquelle les situations de communication peuvent être étudiées sur trois niveaux : l'acte locutoire ou la production d'une suite de sons qui construisent un certain sens dans une langue, l'acte illocutoire ou production d'un énoncé dont le but conscient est de produire des effets sur l'interlocuteur (promettre, déclarer, menacer, s'engager, etc.) et l'acte perlocutoire ou l'énoncé qui provoque des effets imprévus dans la situation de communication (surprise, peur, étonnement, etc.) À la lumière des effets perlocutoires du discours, C. Kerbrat-Orecchioni propose des exemples pour expliquer la différence entre les phénomènes de nature pragmatique et les phénomènes de nature sociopragmatique :

« Élargissant un peu la perspective, je considérerai comme sociopragmatiques tous les « ratés » dont la source n'est pas purement linguistique, mais renvoie à quelque corrélat culturel ; par exemple : appeler son patron australien « Mr Smith » quand tout le monde l'appelle « Bob », remercier un proche ou un inférieur dans une société où il ne convient pas de le faire, mais aussi s'excuser là où l'on attendrait un simple remerciement, sont des « failures » de nature sociopragmatique — en revanche, dire, sous l'influence de l'anglais, « J'apprécie » au lieu de « Merci » ou « C'est gentil », ou à l'inverse, sous l'influence du français, « Sorry Sir, what time is it ? », c'est se rendre coupable d'un « raté » purement pragmatique. Mais comment traiter « Que dieu vous garde », adressé à un Français en guise de remerciement ?

²⁷ H. Paul Grice, « Logique et conversation », *Communications*, 30, 1979. *La conversation*, 1979, pp. 57-72, https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446

En vertu de ce qui précède, il s'agira d'un phénomène sociopragmatique si la formule conserve un caractère religieux, mais pragmalinguistique dans le cas contraire. » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 41).

III. Conclusion

A la fin de ce parcours linguistique au deuxième semestre, les étudiants arrivent aussi à la fin de leur première année de licence LEA (Langues étrangères appliquées) à la Faculté de Langues et ont reçu un avant-goût de la recherche en linguistique descriptive, après avoir vu en quoi pouvait consister la recherche en linguistique appliquée au premier semestre du Portail grâce au cours magistral « Langues appliquées ». Ils ont compris la différence entre prescriptif et descriptif, ainsi que les grandes directions de recherche et le besoin de méthodes rigoureuses pour travailler dans ce domaine :

« La linguistique descriptive a pour but la description de tous les langages que la recherche peut atteindre. Il ne suffit pas d'accumuler des matériaux informes. Une langue est un système dont il faut saisir l'économie et une institution dont il faut définir le cadre. Ni l'étude historique, ni l'étude typologique d'une langue ne sont sérieusement réalisables sans une description exacte et précise. Les bonnes descriptions ne sont possibles que si la linguistique descriptive prend conscience de tous les aspects de son objet et se donne, pour l'approcher, une méthode rigoureuse. » (Perrot, 2010 : 31)²⁸

On a pu discuter avec des exemples concrets les étapes d'une recherche en linguistique déclinées sous la forme d'une question de départ, un état de la question, l'établissement d'une problématique, la production d'hypothèses. On a exploré les méthodes d'investigation en linguistique comme, par exemple, la méthode descriptive ou synchronique, la méthode historique ou diachronique, la méthode comparative, ainsi que des techniques d'investigation linguistique telles que l'observation, l'enquête, la documentation, afin de mettre en évidence l'importance de l'interaction entre les phénomènes linguistiques et qui constitue la base de l'acte de communication :

« enfin, pour poser un problème, il faut des phénomènes dont on cherche à découvrir le mode d'interrelation. Tout raisonnement se ramène, dans cette perspective, à la découverte de chemins d'accès. Toute solution équivaut à une assertion d'existence (on peut construire l'accessibilité entre phénomènes), que le chemin soit unique ou ne le soit pas. » (Culioli, in Mahmoudian, 1995 : 9)²⁹

Pour des étudiants qui ne se destinent pas a priori à des activités de recherche en linguistique théorique mais plutôt en linguistique appliquée, nous avons fait le choix de leur présenter l'étude des langues comme étant étroitement liée aux sociétés qui les parlent, ayant abordé la notion de système linguistique en lien avec la notion de système culturel, comme exigé par l'intitulé de l'unité d'enseignement dans laquelle est inscrite ce cours magistral. En conclusion, nous dirons avec C. Kerbrat-Orecchioni que nous avons présenté aux étudiants

²⁸ Perrot Jean, « La linguistique descriptive », dans : Jean Perrot éd., La linguistique. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2010, p. 31-58. URL : <https://www.cairn.info/la-linguistique-jean-perrot--9782130584575-page-31.htm>

²⁹ Antoine Culioli, « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Etude de quelques cas. », in Morteza Mahmoudian, *Fondements de la recherche linguistique : Perspectives épistémologiques*, Institut de linguistique et des sciences du langage, Cahier nr. 6, 1995, Université de Lausanne, <https://www.unil.ch/clsl/files/live/sites/clsl/files/shared/CILSL06.pdf>

une linguistique moins « pure », certes, mais qui informe sur la vie des sociétés et des cultures qu'ils vont découvrir pendant leurs séjours d'études, stages et expériences professionnelles et de recherche:

« Parler une langue, c'est aussi exprimer la culture dont elle procède et dans laquelle elle s'inscrit. Décrire une langue, c'est aussi prendre en compte cet au-delà ou en deçà du système - même si tel n'est pas l'objectif premier de l'entreprise : l'ethnologue s'intéresse d'abord à des faits culturels (qu'il appréhende entre autres au travers des discours), quand le linguiste s'intéresse d'abord aux règles qui régissent les langues et leurs manifestations discursives (mais qui pour nombre d'entre elles sont configurées par le culturel). Sous le système linguistique, l'ethos : en abordant de front cette question, on s'éloigne sans doute de la linguistique « pure » (comme si l'on se salissait les mains en plongeant dans ce terreau culturel dans lequel les langues s'enracinent et qu'elles charrient avec elles...), mais pour se rapprocher d'une linguistique plus respectueuse de la vraie nature de son objet, qui à la différence des systèmes formels, est le produit direct d'une société et d'une culture. » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 56)

Bibliographie

- Calvet, Louis-Jean, « Approche (socio)linguistique de l'œuvre de Noam Chomsky », *Cahiers de sociolinguistique*, 2003/1 (n° 8), p. 11-29. DOI : 10.3917/csl.0301.0011. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2003-1-page-11.htm>
- Cook, G., "Applied Linguistics", Oxford, Oxford University Press, *The Open University course E854: Investigating language in action*, 2003, (<http://www3.open.ac.uk/study/postgraduate/course/e854.htm>), https://www.open.edu/openlearn/ocw/pluginfile.php/619579/mod_resource/content/1/e854_1_design_features_of_language.pdf
- Cruse, Romain, « Répartition et dynamiques spatiales des langues créoles dans la Caraïbe », *L'Espace géographique*, 2015/1 (Tome 44), p. 1-17. DOI : 10.3917/eg.441.0001. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2015-1-page-1.htm>
- Culioli, Antoine, « Qu'est-ce qu'un problème en linguistique ? Etude de quelques cas. », in Morteza Mahmoudian, *Fondements de la recherche linguistique : Perspectives épistémologiques*, Institut de linguistique et des sciences du langage, Cahier nr. 6, 1995, Université de Lausanne, <https://www.unil.ch/clsl/files/live/sites/clsl/files/shared/CILSL06.pdf>
- Dupont, Pascal, « La bataille de l'ebonics », *L'Express*, 17 avril 1997, https://www.lexpress.fr/informations/la-bataille-de-l-ebonics_621850.html
- FemaleFirst*, « Teens poor grasp of vocabulary », 13 décembre 2006, <https://www.femalefirst.co.uk/parenting/teenagers-623.html>
- Férard, Emeline, « L'Unesco appelle à réagir pour préserver les langues autochtones de la disparition », *GEO*, 30 janvier 2019, <https://www.geo.fr/histoire/lunesco-appelle-a-reagir-pour-preserver-les-langues-autochtones-de-la-disparition-194393>
- Grice, H. P. « Logique et conversation », *Communications*, 30, 1979. *La conversation*, 1979, pp. 57-72, https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1979_num_30_1_1446
- Hagège, Claude, *Petit dictionnaire amoureux des langues*, Plon/Odile Jacob, 2009,
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, « Système linguistique et ethos communicatif », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 38 | 2002, document 1, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 05 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/540>
- Le cerveau à tous les niveaux !*, « Capsule outil : La grammaire universelle de Chomsky », Université McGill, https://www.lecerveau.mcgill.ca/flash/capsules/outil_rouge06.html

Lodge, Anthony, « « Francien » et « français de Paris » », *Linx* [En ligne], 12 | 2002, mis en ligne le 10 octobre 2012, consulté le 22 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/linx/1296> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1296>

Maingueneau, Dominique, *Aborder la linguistique*, Editions du Seuil, Paris, 2009

Mikmaq Online, The Talking Dictionary Project, <https://www.mikmaqonline.org/>

Minczeles, Henri, « Yiddish, une civilisation quasi anéantie », *Le Monde Diplomatique*, août-septembre 2005, <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/82/MINCZELES/56307>

Molénat, Xavier, « Émile Durkheim (1858-1917) - Le père de la sociologie », *Sciences Humaines*, Hors-série N° 6, Octobre - novembre 2007, https://www.scienceshumaines.com/emile-durkheim-1858-1917-le-pere-de-la-sociologie_fr_21352.html

Organisation des Nations Unies, Assemblée Générale, *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre 2016 [sur la base du rapport de la Troisième Commission (A/71/481)]*, 71/178. *Droits des peuples autochtones*, 31 janvier 2017, <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/RES/71/178>

Perrot, Jean, « La linguistique descriptive », dans : Jean Perrot éd., *La linguistique*. Paris cedex 14, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2010, p. 31-58. URL : <https://www.cairn.info/la-linguistique-jean-perrot--9782130584575-page-31.htm>

UNESCO, « Langues et savoirs autochtones (IYIL 2019) », <https://fr.unesco.org/courier/2019-1>

UNESCO, *2019 Année internationale des langues autochtones*, <https://fr.unesco.org/IY2019>

UNESCO, *Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde*, <http://www.unesco.org/culture/langages-atlas/fr/atlasmap.html>

Université Lumière Lyon2, Formation LMD, Licence 1 – Portail Langues, <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/licence-1-portail-12-langues#admission>

Université Lumière Lyon2, Licence mention LEA (langues étrangères appliquées), <https://langues.univ-lyon2.fr/formation/licence-mention-lea-langues-etrangeres-appliquees>

Wald, Paul, « « La langue est un fait social ». Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure. Conférence à l'Université de Tunis (décembre 1999) », *Langage et société*, 2012/4 (n° 142), p. 103-118. DOI : 10.3917/ls.142.0103. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2012-4-page-103.htm>

Warren, R.M., « Restoration of missing speech sounds », *Science* 167: 392–393, 1970.

Zecchini, Laurent, « Ebonics, l'« anglais noir » de la discorde », *Le Monde*, 25 décembre 1996, https://www.lemonde.fr/archives/article/1996/12/25/ebonics-l-anglais-noir-de-la-discorde_3738138_1819218.html